

Terre-Neuve, ce qui fut également un voyage intéressant. Tout cela fut une révélation pour moi, bien entendu, puisque je n'étais jamais allé dans cette région de Terre-Neuve. On y rencontre des gens vigoureux, indépendants, qui ont l'air de ne se soucier de rien. Les baies, les petits villages de pêcheurs et les endroits éloignés sont fascinants. On y trouve un pays pauvre en ressources, mais riche à d'autres points de vue.

Depuis un peu plus de 100 ans, nous nous efforçons au Canada de mieux répartir les richesses mais nous devons nous rendre compte qu'on ne fait cela que depuis 20 ans à Terre-Neuve. Les Terre-Neuviens ont donc besoin de toute l'aide que nous pourrions leur donner et nous devons nous montrer généreux à leur égard, car ils s'efforcent de surmonter leurs difficultés et c'est une lutte difficile.

Le Nouveau-Brunswick a aussi été l'objet d'un vif intérêt de notre part. C'était sans doute surtout à cause de la présence des trois sénateurs dont je vous ai parlé, qui n'ont pas manqué une seule séance et furent peut-être les plus ardents au travail et les plus attentifs.

Le Nouveau-Brunswick est une province qui tente tous les efforts possibles, surtout dans les domaines du bien-être social. Le sénateur McGrand nous parle sans cesse des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, mais nous ne les avions pas vraiment appréciées avant de les avoir vues. En compagnie de la sénatrice Fergusson et du sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche), nous avons finalement vu les grandes richesses forestières naturelles de la région. C'est une terre riche. Et pourtant il y a des pauvres. On en vient à se demander pourquoi il en est ainsi jusqu'au moment où l'on constate que ces ressources naturelles appartiennent à de grandes papeteries, et que ce qu'elles ne possèdent pas, elles le contrôlent, et ce qu'elles ne contrôlent pas, elles l'influencent, et qu'elles polluent tout sans distinction. Il n'est pas difficile alors de se rendre compte que le Nouveau-Brunswick a un problème spécial.

Tout comme la jeunesse de Terre-Neuve, la jeunesse du Nouveau-Brunswick part à l'aventure, pour revenir et repartir encore. Quand on y réfléchit un peu, on s'aperçoit que là-bas au Nouveau-Brunswick, le mode de vie est peut-être préférable aux jungles d'asphalte que ces jeunes auraient à envisager dans d'autres parties du pays. Ils vivent leur vie comme ils l'entendent, et ce sont des vies remplies. Il nous appartient de faire en sorte d'accorder le plus d'aide possible pour assurer un niveau convenable de vie dans cette région du pays.

Je parlerai peu de l'Ouest si ce n'est pour laisser entendre que les parties émergentes du pays autour d'Edmonton et de Calgary sont passionnantes, comme d'ailleurs la Saskatchewan et le Yukon. Les sénateurs de l'Ouest qui font partie du comité étaient toujours là lorsque le comité siégeait dans leurs provinces. Bien entendu, ils étaient aussi présents en d'autres circonstances.

Je voudrais signaler qu'à l'occasion se joignaient à nous des gens qui n'étaient pas membres du comité. Le chef de l'opposition (l'honorable M. Flynn) est venu siéger avec nous lorsque nous étions dans la province de Québec; le sénateur Michaud a siégé avec nous lorsque nous étions à Moncton; M. Bell était avec nous à Saint-John et M. Fairweather et l'ancien leader du gouvernement au Nouveau-Brunswick ont siégé avec nous un jour mémorable—je crois que c'était à Bloomfield—lorsque nous nous

sommes arrêtés à une vieille église. L'endroit était vénérable et le ministre plein d'idées. Je crois qu'on l'appelait «ministre du bois à pâte». Il nous a pénétrés de l'idée des richesses naturelles de la province et de ce que nous devrions faire à ce sujet. Je me suis réjoui en voyant finalement les dames apporter des biscuits et des beignes, car je crois qu'il parlerait encore s'il n'avait pas été interrompu. Mais je dois dire qu'il était un personnage assez intéressant. Vous trouverez au dossier le mémoire fort captivant qu'il a présenté.

Honorables sénateurs, qu'il me soit permis de dire un mot des sénateurs qui nous ont accompagnés au cours de cet agréable voyage et qui ont participé aux travaux. Les trois dames du comité étaient particulièrement charmantes; elles ont donné le ton et ont fait s'accroître largement le respect qui nous était accordé. Les autres honorables sénateurs les ont qualifiées de «sirènes du Sénat». Je le répète, honorables sénateurs, elles étaient là, elles étaient entourées d'un immense respect et elles ont fourni un apport précieux au travail du comité.

J'aborde maintenant la question des audiences publiques. Nous avons tenu des audiences ici même à Ottawa—soit dit en passant, nous en avons tenu hier et ce matin, et j'espère en tenir une demain matin—et nous comptons continuer jusqu'à la première semaine de novembre, afin de remplir tout notre programme d'audiences. Pour notre gouverne, notre personnel de chercheurs a préparé des études et de la documentation car le rapport que nous rédigerons ne peut être couvé—il exige la sueur de notre front, et l'épreuve est déjà commencée.

Honorables sénateurs, je voudrais ici expliquer d'autres points. Évidemment, vous croirez que le président s'est fait une opinion sur certains sujets, et vous n'aurez pas tort. Mais je vous demande de tenir compte du fait que le président veut être juste. Il exprime son opinion—et ce serait chose inhabituelle qu'un président demeure indécis—et quoique son opinion puisse n'être pas toujours la meilleure et pas toujours bonne, d'ordinaire, il l'exprime. Je vous demande donc de vous le rappeler aujourd'hui, même si vous ne partagez pas l'opinion exprimée.

Honorables sénateurs, environ 4 millions et demi de gens sont considérés comme indigents selon la définition du Conseil économique. Ils ne sont difficiles ni à trouver ni à identifier. La moitié de ces 4 millions et demi de gens sont ce que l'on pourrait définir comme des déshérités: les vieillards, les infirmes, les handicapés, les mères ayant charge de famille, les assistés sociaux. Voilà autant de gens qui ne font plus partie de la main-d'œuvre en tant que telle. Une fois encore, honorables sénateurs, l'autre moitié des nécessiteux constitue ce que nous appelons les «travailleurs pauvres.» Ce sont les gens sans spécialité, les analphabètes, les employés à plein temps, à temps partiel ou les employés occasionnels qui tantôt vivent de l'assurance-chômage et tantôt travaillent pour des salaires juste suffisants ou même inférieurs, qui ne gagnent jamais assez pour survivre. Des échanges considérables se produisent entre ces deux groupes et ces déshérités dépendent de l'assistance sociale d'une manière sans cesse croissante.

Ceux qui comparaissent devant nous sont unanimes à dire que l'assistance publique s'est dégradée en une bureaucratie sans dirigeants. Elle est incapable de remplir ses objectifs humanitaires et les possibilités du public à la financer dans sa forme actuelle sont douteu-